

CONSEIL MUNICIPAL DE VAUDEVANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 MAI 2016

Présents : Marc Bourdon - Laëtitia Bourjat - Loïc Bourjat -
Françoise Deschamps - Michel Duclos - Delphine Gonnard - Romain
Serpenet

Absents excusés : Hervé Besson - Nicolas Carpentier (procuration
à Delphine Gonnard)- Simon Rosant (procuration à Laëtitia
Bourjat) - Denis Mandon (procuration à Romain Serpenet)

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 9h00 à 11h00

1. Délibération concernant l'arrêté préfectoral n°07.2016.04.21.006 du 21 avril 2016

À l'unanimité, les membres du Conseil décident de se prononcer défavorablement par rapport au projet préfectoral de fusion des communautés de communes du Val d'Ay, du Pays de Lamastre et du Pays de Saint Félicien énoncé dans l'arrêté n°07.2016.04.21.006 et réaffirme sa volonté de rejoindre la communauté de communes de l'Hermitage Tournonais.

2. Délibération mise à disposition d'un agent communal

Le conseil décide de mettre à disposition de la communauté de communes du Pays de Saint Félicien, l'agent communal Alain Ponson le 20 juin 2016.

3. Délibération demande de subvention déneigement 2015/2016

Le conseil municipal décide de demander une subvention auprès du département pour le déneigement 2015/2016.

4. Délibération sur la dénomination des voies communales

Afin de clôturer ce dossier, une délibération est prise pour valider définitivement la dénomination des voies communales.

5. Divers

Le sujet des basses-cours dans le village a été abordé par le conseil municipal et quelques habitants.

La prochaine réunion du conseil municipal sera fixée ultérieurement.